

Inf'Auxonne

Magazine d'information de la ville d'Auxonne



De nouveaux locaux pour bien travailler ! P.6

Sommaire

VIE DE LA COMMUNE : 2

- Port de plaisance
- Projet zone commerciale du Charmoy

CADRE DE VIE : 3

- Point sur les travaux
- Fleurissement
- Bassins écrêteurs

ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS : 4

- À ne pas manquer
- Triathlon 2010
- Cinéma l'Empire
- Retour sur les festivités du 14 juillet
- Festival Rockadam
- Percuivis du Val de Saône
- Grande Foire d'automne
- Téléthon 2010

ACTION SOCIALE : 6

- Seniors en vacances
- Une nouvelle recrue au service social

VIE SCOLAIRE : 6

- Nouveaux locaux pour la rentrée

TRIBUNE LIBRE : 7

- Expression des groupes politiques

ZOOM : 8

- À la découverte des rues d'Auxonne
- Télé tout numérique
- Informations Familles de France
- Reprise des Restos du Coeur
- Bourse au permis « B »
- Commandant de Gendarmerie

Septembre rime avec rentrée !!!



C'est sous un soleil automnal que la rentrée des classes s'est effectuée dans des conditions remarquables.

Avec Raoul Langlois, nous nous étions engagés à aménager de nouveaux locaux : ceci est réalité.

Les enfants de maternelle de l'école Prieur ont été accueillis dans l'enceinte de l'école Pasteur. Les trois salles de

classe, la dormette, la salle de motricité, le bureau de la directrice et les sanitaires ont été réalisés en un temps record. En effet, les premiers travaux ont débuté au mois de mai 2010.

Dès le mois de juin, une grande majorité des employés des services techniques a été mobilisée pour refaire les sols, l'électricité, les peintures, les cloisons, l'isolation phonique pendant que d'autres agents des écoles remplissaient des caisses de livres, jeux, couvertures pour les petits lits ...

Durant cette même période, les classes de l'école Pasteur étaient repeintes, insonorisées, des films solaires ont été posés, le bureau de la directrice et la salle des maîtres ont été créés.

Je tiens à remercier les services municipaux, les services techniques, les agents de service, les enseignants qui se sont fortement impliqués et sans lesquels cette réalisation n'aurait pu se faire dans les délais.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cette année, les effectifs définitifs sont de 318 élèves pour les trois écoles maternelles et 503 élèves pour les trois écoles élémentaires.

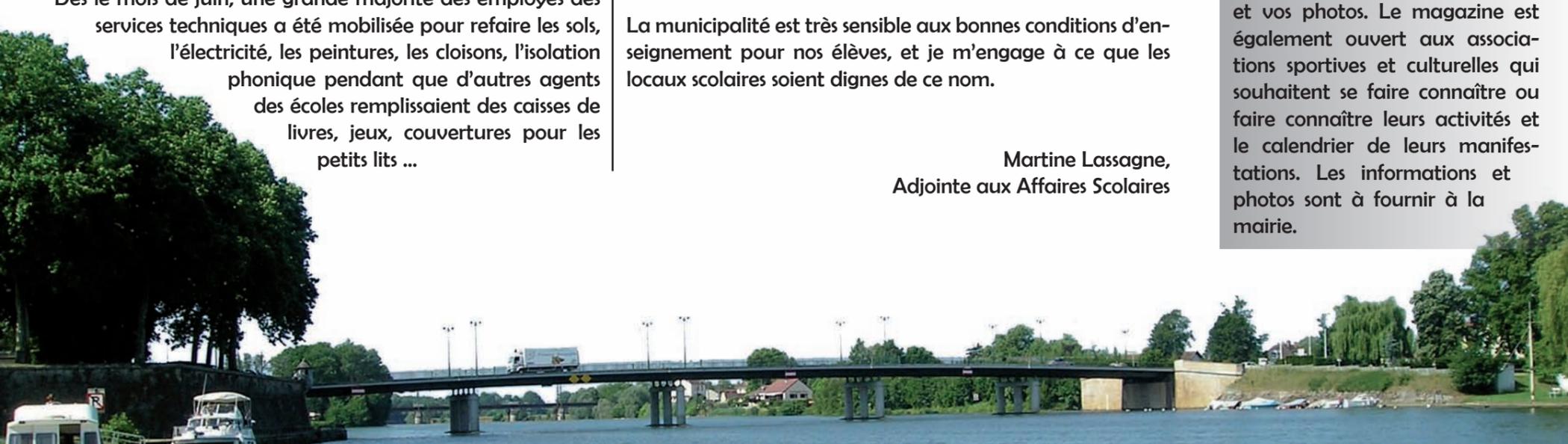
Nous mettons tout en œuvre pour sécuriser les abords des écoles. Il nous reste encore du travail dans nos écoles : tels que la modernisation de l'outil informatique, le renouvellement du mobilier... etc.

La municipalité est très sensible aux bonnes conditions d'enseignement pour nos élèves, et je m'engage à ce que les locaux scolaires soient dignes de ce nom.

Martine Lassagne,
Adjointe aux Affaires Scolaires

Rappel

L'inf'Auxonne est votre magazine, le comité de rédaction appréciera vos informations, réflexions et vos photos. Le magazine est également ouvert aux associations sportives et culturelles qui souhaitent se faire connaître ou faire connaître leurs activités et le calendrier de leurs manifestations. Les informations et photos sont à fournir à la mairie.



Vie de la commune



© Photo : PG / H2O

PORT DE PLAISANCE

de nos monuments, ce qui est, pour la municipalité l'essentiel, puisque nous souhaitons attirer une clientèle nouvelle auprès de nos commerces le plus souvent possible. Ce qui n'est pas le cas avec la halte fluviale qui est désertée par les bateaux du mois d'octobre au mois d'avril.

2/ Mais cet investissement, combien va-t-il coûter à notre ville ? Le même groupe d'opposition (dont l'un des trois membres fait partie de la commission d'appel d'offre) annonce des sommes de quatre cent mille euros à la charge de la commune. Rétablissons la vérité, lorsque ce projet a été initié en 1995, par l'équipe de M. Deschamps, et après beaucoup de travail, de réunions, d'études, il pouvait être subventionné à hauteur de presque 80 %. Il restait donc à la charge de la commune 20 % des dépenses ce qui était jugé à l'époque comme tout à fait supportable par le budget de la ville. Aujourd'hui, plus question pour une collectivité d'obtenir des subventions de 80 %. Nous avons donc décidé de nous tourner vers le privé pour cette réalisation tout en conservant des travaux qui relèvent de notre compétence (voirie publique, éclairage, mobilier urbain). Le montant de ces travaux se montera à 275 000 € TTC auxquels il faut retrancher les ventes de terrains 29 000 € et les subventions du conseil général. Le total des charges supportées par la ville pour le port ne dépassera pas 15 % de l'ensemble des travaux. Ce qui revient à dire que nous serons dotés d'un équipement d'accueil des touristes, comme nous le souhaitons, financé à 85 %. Il est bien évident que nous vous donnerons tous les chiffres aussitôt l'ensemble du projet réalisé. C'est un dossier comme déjà évoqué, extrêmement complexe que nous sommes en train de réaliser, les réglementations sont très nombreuses (loi sur l'eau, réglementation sur l'environnement, réglementation sur l'urbanisme, zone Natura 2000, réglementation sur les zones humides, protection des sites etc....) et les contrôles viennent de tous les organismes (Voies Navigables de France, Police de l'eau, Direction Départementale du Territoire, Direction Régionale des affaires Culturelles, Architecte des Bâtiments de France...) mais les résultats sont à la hauteur de nos espérances. Auxonne sera dotée d'un vrai port de plaisance digne de notre ville, l'architecture militaire de notre ville est remise en valeur sur le site mais aussi au niveau de la demi-lune derrière le château, le milieu naturel sera protégé par la mise en place d'une zone de protection et de développement des cyprinidés (poissons blancs de la famille du brochet) dans l'actuelle petite Saône. De plus, ce port sera facteur de développement économique, non seulement en direction des touristes mais aussi dans le futur pour l'entretien, la réparation et la vente de bateaux. C'est tout un secteur d'activités que nous souhaitons bien se voir développer à Auxonne et nous travaillons déjà à ce développement.

Les principaux travaux du port de plaisance sont maintenant terminés. Le bassin est creusé, le chemin de la voie bleue dévié et les travaux de finition et d'aménagement sont en cours. Nous tenons à remercier de leur patience, les auxonnais riverains des routes qui ont vu passer, pendant trois mois, quelques 14 600 bennes de terre. Nous sommes tout à fait conscients des désagréments subis tout en sachant que la solution des bennes de travaux publics avec tracteurs agricoles était la seule qui garantissait l'intégrité des routes et la qualité du travail sur les chantiers.

Il a fallu également détourner la conduite d'eau potable enfouie sous le chemin de hallage et qui dessert la ville depuis le château d'eau. Les travaux nécessaires au détournement sous l'ouverture du bassin sont désormais terminés. Ils ont permis de mettre en service la conduite de secours qui part également des puits et qui longe la gendarmerie pour relier le château d'eau des granges hautes. La qualité technique des équipes sur le chantier et le suivi des techniciens de la Lyonnaise des Eaux ont permis que tout se passe bien. Cependant quelques impuretés dans l'eau se sont écoulées dans plusieurs foyers du centre ville, ce qui a amené la Lyonnaise des Eaux à faire des purges dans le réseau. Nous tenons à nous excuser de cette gêne auprès des auxonnais concernés.

Nous souhaitons au travers de ces quelques lignes remercier les multiples intervenants car un tel dossier a nécessité et nécessite toujours l'intervention depuis plus de deux ans des différents services administratifs et notamment les services de l'État que sont :

- VNF (Voies Navigables de France) qui ont suivi le chantier dans sa totalité et qui sont des partenaires très importants sur ce dossier. Ils vont suivre également le projet de frayère à poissons qui sera aménagée dans le bras de la petite Saône qui longe le port.
- La DDT (Direction Départementale du

Territoire) qui a travaillé et qui instruit encore, avec les services de la Communauté de Communes et de la Mairie le dossier de dépôt de la terre issue du port. La DDT assure aussi le suivi de l'impact de la réalisation au niveau du site Natura 2000 sur les chauves souris.

- La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui nous a permis d'avancer très rapidement sur ce dossier avec l'aide de M. et Mme Speranza, ainsi que les services des Bâtiments de France.

Tous ces services ont été coordonnés directement par la préfecture dont les personnes responsables ont montré beaucoup d'efficacité.

Nous n'oublions pas les services administratifs de la Mairie d'Auxonne ainsi que les services techniques. Tous se sont montrés très motivés par un dossier d'une telle importance.

Les prochains travaux vont concerner maintenant la voie bleue coupée le long du chemin de halage. Elle va retrouver sa fonction en faisant le tour du port et sera agrémentée par la vue des bateaux qui viendront, petit à petit occuper les 150 places du port. De même, les remparts de Vauban qui n'étaient pas visibles avant les travaux, se sont enfin dévoilés sur une très grande longueur.

De nombreux bruits circulent en ville que nous souhaitons dénoncer. Ils sont, la plupart du temps, issus de l'opposition municipale (« Auxonne autrement ») qui depuis le début cherche à casser ce projet par tous les moyens, y compris la désinformation. 1/ le port ne sera pas un parking à bateaux où ceux-ci seront stockés sans bouger d'une année sur l'autre. Les bateaux sont faits, par définition pour voyager, voguer et très rares sont les propriétaires qui ne sortent pas quinze jours, trois semaines, un mois ou plus, laissant de ce fait leur place à d'autres bateaux de passage. Les propriétaires pourront profiter de notre ville tout au long de l'année, de ses commerces, de ses restaurants, de ses promenades,

PROJET DE ZONE COMMERCIALE DU CHARMOY

Conformément à la volonté clairement exprimée par les Auxonnais(es) lors de la consultation du 27 juin 2010, le nouveau dossier est en préparation

avec une attention et une motivation décuplées. Nous vous tiendrons informés dès qu'il sera finalisé.



Cadre de Vie

RÉFECTION DES ÉCOLES

École Jean Moulin : l'accueil péri-scolaire de l'école Pasteur a été transféré à l'école Jean Moulin. L'ancien réfectoire a été transformé en deux salles pour cet accueil péri-scolaire. Des menuiseries ont été remplacées par des menuiseries en PVC double vitrage (économie d'énergie). Le péri-scolaire dispose également d'un W.C. Handicapé.

Écoles Prieur et Pasteur : l'école maternelle Prieur a été transférée dans le Bâtiment A de l'école Pasteur. Trois salles de classe ont été entièrement refaites ainsi que le bureau de la directrice.

La maternelle est dotée d'une salle de motricité, d'un bloc sanitaire, d'un local informatique et d'une dormette. Chaque salle de classe est équipée d'un éclairage à économie d'énergie. L'école primaire Pasteur est située dans le Bâtiment B. Huit salles ont entièrement été refaites ainsi que le bureau de la directrice.

Le Bâtiment C accueille la cantine, ainsi que la salle des professeurs des écoles et les blocs sanitaires qui ont été modifiés.

Le C.R.D.P. a été transféré dans les anciens locaux du GRETA aménagés afin de libérer une salle de classe.



TOUS les travaux ont été réalisés par le personnel des Services Techniques de la Mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Le marquage au sol est terminé pour la Déviation Poids Lourds.
- La campagne Peinture Routière est en cours. Cela concerne tout Auxonne (cédez-le-passage, passages piétons etc...) et plus particulièrement la traversée d'Auxonne (zone bleue, passages piétons, places réservées pour les livraisons, 2 roues etc...).
- Grande rue : le changement des branchements en plomb pour l'eau est terminé et est en cours

- pour le gaz.
- Revêtement de chaussées en cours : ancienne route de Flammerans (partiellement), chemin rural du Lorrey, liaison La Feuillée – la Croix Ferrat, rue Balmain, rue de Chevigny, partiellement rue du Locheret, les Granges Hautes et partiellement le chemin des Vaches, rue du Vieux Chemin de Dole sur toute la longueur...
- Busage des fossés : route de Rainans et chemin de la Bastide également en cours.

TRAVAUX DES EAUX USÉES

Les travaux débuteront en octobre 2010 : liaison entre 2 réseaux sous le giratoire de l'Europe et raccordement de l'école Jean Jaurès au réseau.

AVENIR ENVIRONNEMENT

Programme 2010 : restauration des remparts et des Abattoirs (toiture, abords, enduit sur les murs).

Programme 2011 : restauration du Bastion du Moineau (remparts côté acieries).

ÉGLISE

La durée prévue des travaux est de 20 mois. Nous en sommes à la phase de dépose de la toiture.

Coût global : 1 100 000 €

Subventions : 40 % de l'État
30 % du Conseil Général
30 % de la Commune



RESTAURATION DU KIOSQUE

Une consultation est lancée pour la réfection de la toiture en zing. Le personnel des Services Techniques de la ville fera toute la boiserie, la ferronnerie, la peinture et le sol. Les travaux débuteront en octobre 2010.

FLEURISSEMENT

L'aménagement des espaces verts le long de la déviation Poids Lourd et des deux ronds-points débuteront à l'automne.



BASSINS ÉCRÊTEURS

Le montant des travaux se chiffre à 153 750 euros TTC financé par le budget communal. La réalisation des travaux est en cours de finition.

Associations et Animations

À NE PAS MANQUER

OCTOBRE

- 22 : Inscriptions affouages à la Mairie de 8h15 à 12h.
- 23 : Loto de la chorale « Le Lutrin » à 20h à la salle événementielle. Buffet / buvette. 3 000 € de lots, les bénéficiaires serviront à améliorer l'organisation des concerts afin de favoriser le rayonnement culturel.
- 25 : Grande foire d'automne dans les rues de la ville.
- 27 : Don du sang à la salle événementielle de 8h à 11h.
- 29 : Inscriptions affouages à la Mairie de 8h15 à 12h.

NOVEMBRE

- 5 : Inscriptions affouages à la Mairie de 8h15 à 12h.
- 6 : Familles de France organise à la salle événementielle sa braderie annuelle de jouets et articles de puériculture. Ouvert à tous, entrée gratuite, buffet et buvette.
- 9 : Dépôt de gerbe par les enfants au Carré Militaire du Cimetière.
- 11 : Célébration de la Commémoration du 91^e anniversaire de l'Armistice de 1918 avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts du Jardin du Souvenir Français.
- 20 : Tirage des affouages à la salle de l'Aiglon à 9h30.
- 28 : Assemblée Générale du C.C.E.A. À la salle événementielle.

DÉCEMBRE

- 3, 4 : Téléthon à la salle événementielle organisé par Halloysite.
- 4, 5 : Marché de Noël sous les Halles organisé par l'U.C.I.A.A.
- 5 : Célébration de la Commémoration de la Fin de la Guerre d'Algérie.
- 22 : Don du sang de 16h à 19h à la salle événementielle.

TRIATHLON 2010



© Photos : Louis LANNI

CINÉMA L'EMPIRE



Votre cinéma a ouvert ses portes le mercredi 22 septembre pour la vingtième saison consécutive. Cette année encore, nous vous offrirons une programmation qui colle à l'actualité cinématographique du moment. Des films récents, des films pour tous les publics, des avant-premières et surtout de nombreuses sorties nationales :

- le 6 octobre => DONNANT DONNANT un film d'ISABELLE MERGAULT,
- le 13 octobre => ARTHUR 3 la guerre des deux mondes,
- le 13 octobre => MOI MOCHE ET MÉCHANT film d'animation avec la voix de GAD ELMALEH,
- le 20 octobre => LES PETITS MOUCHOIRS un film de GUILLAUME CANET avec MARION COTILLARD,
- le 24 novembre => HARRY POTTER et les reliques de la mort (première partie),
- le 8 décembre => LE MONDE DE NARNIA L'Odyssée du Passeur d'aurore.

Et bien d'autres encore...

Votre cinéma pratique des tarifs attractifs : 6.00 € plein tarif, 5.00 € tarif réduit (voir modalités à la caisse), 3.50 € le dimanche matin (pour les séances programmées). Vous avez possibilité de vous garer facilement à proximité, la salle moderne dispose d'un écran de plus de 40 m² et est équipée du son DOLBY DIGITAL.

ALORS VIVEZ, SORTEZ, ALLEZ AU CINÉMA L'EMPIRE D'AUXONNE !

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



Traditionnel pique-nique républicain



Animations musicales



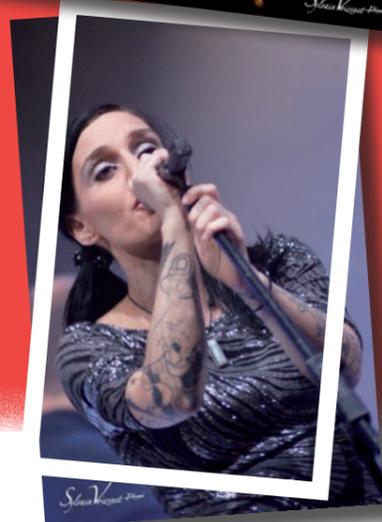
Spéctacle pyrotechnique

© 2010 S. VOIZENET



FESTIVAL ROCKADAM : WACKY FREACKS, TRIBUTE TO AC/DC, PRIME SINISTER

Organisation Auxonne Rock City - programmation culturelle de la Ville d'Auxonne



© 2010 S. VOIZENET

LES PERCUVIFS DU VAL DE SAÔNE : LA GUGGENMUSIK AUXONNAISE



Animation du Carnaval d'Auxonne 2010

Une GUGGENMUSIK, mais qu'est-ce que c'est ? Une Guggenmusik est un groupe musical composé en majeure partie d'un pupitre de percussions et d'un pupitre de cuivres. Son origine est, selon les puristes, de Suisse-allemande, où l'on trouve le plus grand

nombre de Guggenmusik, mais les plus impressionnantes (plus de 60 musiciens) se trouvent en Allemagne. Ces groupes se caractérisent en particulier par leurs tenues toutes plus extravagantes les unes que les autres, et bien sûr par leur musique. La règle est de jouer des musiques populaires ou du moment sur des rythmes endiablés, ainsi le public se mêle au groupe par le chant et/ou la danse. Une vraie fièvre enivrante coule dans les rues de la ville empruntées par la Guggenmusik. Et cette fièvre a atteint Auxonne depuis 2002 avec « LES PERCUVIFS ».

Pour sa 9^e saison, la Guggen'auxonnaise se prépare avec de nouveaux morceaux pour de nouvelles prestations sur Auxonne et son canton, mais aussi pour représenter la ville hors du département et hors de la région. Les principales sorties concernent le Diverti'Saône, le Carnaval d'Auxonne, la Fête de la Musique, le 14 juillet mais également tout festival culturel ou autres carnivals sur la Côte d'Or, le Jura

et même la Drôme !

Chaque jeudi, de 20 h 30 à 22 h 00, à la Porte de Comté, Les Percuvifs se réunissent pour leurs répétitions. Ces répétitions sont ouvertes à tous. TOUS les membres de l'association sont AMATEURS, il n'y a aucun professionnel ! Le tout est d'aimer la musique. Chacun a au fond de lui une âme de musicien, venez la découvrir avec Les Percuvifs aux sons de la Guggenmusik.

Pour toute information supplémentaire sur l'association, vous pouvez consulter le site web : www.lespercuvifs.e-monsite.com ou contacter le président, Monsieur LEQUET Sébastien 18 rue Lafayette 21130 Auxonne ou au 06.61.74.18.01.

Rappelez vous, les seuls mots d'ordre sont : la bonne humeur et l'amour de la musique, alors n'hésitez surtout pas à rejoindre Les Percuvifs, plus on est de fous plus on rythme!

GRANDE FOIRE D'AUTOMNE : LUNDI 25 OCTOBRE 2010

Chaque année, la grande foire d'Auxonne attire des milliers de visiteurs. L'offre diversifiée permet à chacun de s'y retrouver selon ses envies, des bijoux fantaisie aux impressionnantes machines agricoles,

en passant par les vêtements, chaussures, et équipement de la maison, jusqu'à la grande exposition de véhicules neufs ou d'occasion. C'est également un rendez-vous de convivialité, l'occasion de savourer

quelques bons produits régionaux et de profiter de l'immense fête foraine qui fera le bonheur des petits et des grands. Ne manquez pas cet événement le **lundi 25 octobre** !

TÉLÉTHON 2010



C'est avant tout une grande fête de solidarité, un événement festif populaire qui permet de collecter des dons au profit du Téléthon (association Française contre les Myopathies). Elle est marquée par la

générosité des habitants, tant par les dons que par la participation des bénévoles. À Auxonne, chaque année un grand nombre d'associations sont au rendez-vous pour faire de cet événement un succès. Cette année, le Téléthon se déroulera les **vendredi 3 et samedi 4 décembre** à la salle événementielle. L'ouverture officielle aura lieu le vendredi après-midi avec la participation des écoles primaires et du Relais Petite Enfance. Des animations seront

prévues en soirée. Le samedi matin aura lieu le traditionnel petit-déjeuner du Téléthon, suivi d'un repas organisé le midi. Enfin, de nombreuses associations auxonnaises oeuvreront à animer le samedi après-midi et la soirée de clôture.

Nous espérons que cette édition 2010 sera une fois de plus une démonstration de générosité et de solidarité.

Action Sociale



SENIORS EN VACANCES



Le voyage des seniors les a emmenés cette année au village vacances l'Arnèche, à Meschers, près de Royan, en Charente Maritime. Ainsi, après la Méditerranée à Saint Raphaël, 49 aînés étaient au bord de l'Atlantique.

Le séjour s'est déroulé dans une ambiance très amicale, les prestations offertes sur place incitaient à la bonne humeur : les logements étaient très confortables, le centre était situé en bordure de mer, le personnel était compétent et attentif au bien être des participants et les visites et excursions très intéressantes. Au programme : Royan, ballade en mer, Mortagne et son point de vue sur l'estuaire de la Gironde, Talmont, un des plus beaux villages de France, les grottes de Matata, escapade sur l'île d'Oléron avec son phare de Chassiron, sans oublier les bains de soleil sur la plage à côté du centre...

Visiblement, les aînés sont revenus enchantés de leur séjour. Corinne Compayré et Raoul Langlois, qui étaient venus les accueillir au retour, ont eu le

plaisir de recueillir leurs témoignages de satisfaction et leurs remerciements. Ces remerciements ont été transmis à Dominique Point, qui a été une fois encore une accompagnatrice efficace ; ainsi qu'à Marianne Martelet, qui œuvre beaucoup avant le départ pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

L'année prochaine, un nouveau séjour d'une semaine sera organisé, dont la destination est actuellement à l'étude.

Prochainement, une sortie d'une journée dans le Jura sera proposée aux seniors qui hésitent à partir une semaine : visite du captage de Salins les Bains, accueil par un vigneron à Arbois, déjeuner à Bellefontaine, visite du Fort des Rousses.

UNE NOUVELLE RECRUE AU SERVICE SOCIAL



Marine et Mélanie

Le service social se développe régulièrement depuis deux ans. Un important travail a été entrepris pour instituer et développer un service social accueillant,

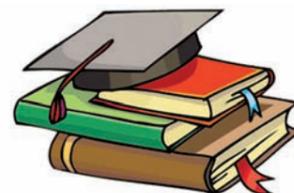
compétent, efficace, et dynamique à destination de tous les Auxonnais. En juillet 2009, l'arrivée de Marianne Martelet, assistante sociale, recrutée en tant que responsable du CCAS, a permis de professionnaliser ce service. En octobre 2009, Mélanie Bertrand, qui prépare un BTS Économie Sociale et Familiale en alternance, a renforcé l'équipe.

La mise en place de nombreuses actions, le suivi professionnel des dossiers, de plus en plus nombreux, l'étude approfondie de toutes les demandes de logement, permettent d'apporter des réponses aux demandes des usagers. Pour continuer à offrir des prestations de qualité, il est apparu rapidement nécessaire d'augmenter les moyens en personnel.

Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2010, Marine Astratoff complète l'équipe. Comme ses collègues, elle assure l'accueil, reçoit les demandes de logement, prépare les colis alimentaires d'aide d'urgence... Elle sera également chargée plus particulièrement de la mise en place d'actions permettant de renforcer le lien avec les personnes isolées ou fragilisées, âgées de plus de 60 ans ou handicapées.

Dans de nombreux domaines, le CCAS a encore à développer beaucoup de services à destination des personnes. Une réflexion est engagée dans ce sens, mais il est déjà certain que ce développement impliquera une évolution importante du fonctionnement de la structure.

Vie Scolaire



PARI TENU... DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE !

C'est tout souriants et empressés d'entrer dans leur nouvelle classe que les enfants de maternelle Prieur et élémentaire Pasteur ont fait leur rentrée scolaire. Les enseignants ont reçu avec plaisir les ravissements des parents quand ceux-ci ont découvert les nouveaux locaux lumineux et insonorisés.

Tout ce travail a été réalisé par les services techniques depuis le mois de mai, et c'est parce que les employés avaient une forte motivation que ces travaux ont été réalisés dans les délais.

M. le Maire Raoul Langlois et Mme Martine Lassagne, adjointe aux affaires scolaires, se sont rendus dans

toutes les autres écoles le jeudi 2 septembre au matin. Tout était prêt depuis la veille pour recevoir les élèves : dès le lundi 30 août, les enseignantes étiquetaient les cahiers, préparaient les programmes. C'est avec impatience qu'elles attendaient les élèves.



Les préparatifs de la salle de motricité



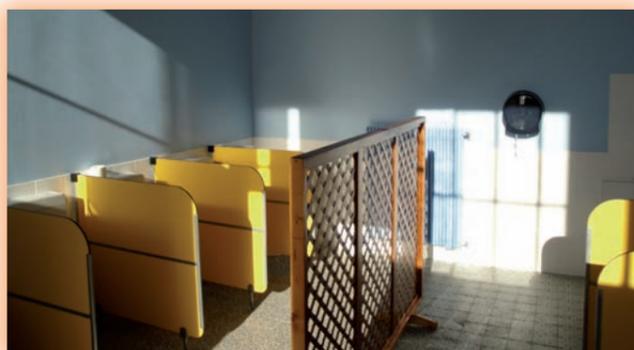
La salle de motricité prête à accueillir les enfants



Un grand travail de rangement dans les classes



Les sanitaires pendant travaux



Les sanitaires après travaux



La dormette

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Groupe Municipal « Ensemble, Autrement... »

Le dernier Inf'Auxonne a été l'occasion pour nous d'évoquer nos inquiétudes sur le dossier du Port de Plaisance. Nous tenons à expliquer notre position et vous informer de nos actions.

Lors de la présentation du projet en conseil, nos questions ont fait l'objet de réponses vagues. Sur l'intérêt économique pour la commune, le Maire a annoncé qu'il n'attendait pas de retour sur investissement. Sur l'évaluation chiffrée de la participation communale, l'étude s'autorise une marge d'erreur de 150 000 €.

La consultation en mairie des pièces mises à notre disposition ainsi que l'étude des dossiers auprès des services de l'Etat n'ont fait qu'accroître nos inquiétudes et nos interrogations. En effet, H2O a écrit au maire le 29.10.08 un courrier qu'il n'a pas jugé bon de porter à la connaissance du conseil, lequel a donc délibéré sans connaissance de l'inquiétude d'H2O quant à la viabilité commerciale du port.

Au 02.07.2010 le compromis de vente est signé mais **non daté**. Quelle en est la valeur juridique ? Les autorisations d'urbanisme n'ont pas fait l'objet

d'affichage réglementaire. Que penser du non respect de la procédure des marchés publics pour les travaux à la charge de la commune ?

Quant aux chiffres, **le flou artistique demeure**. Ceux déposés afin d'obtenir des aides, ceux annoncés lors de différents conseils et ceux présentés en réunion publique sont tous divergents. Il semble qu'ils aient été minorés artificiellement afin de passer outre une enquête publique.

Ce dossier est soumis à la loi sur l'eau et à enquête publique s'il répond à au moins un des deux critères suivants :

- coût global > 1 900 000 €
- capacité > 150 bateaux

Les demandes d'aides sont basées sur un budget uniquement à la charge d'H2O+ : 2 060 000 € (+ le coût estimé à 400 000 € à la charge de la commune). De plus, la demande prévoit 200 emplacements. Pourquoi n'y a-t-il pas d'enquête publique ?

L'objectif légitime d'H2O+ est d'obtenir le pavillon bleu. Pour cela, il faut répondre à des normes très précises, en particulier en ce qui concerne le

traitement et le rejet à l'égout des effluents, ainsi que le traitement des eaux de cales. Ce qui revient à dire qu'il convient de prévoir soit le traitement, soit le raccordement aux égouts de la ville. H2O+ a déjà annoncé que ces travaux seront pris en charge par la commune.

Il nous a donc paru légitime de saisir Monsieur le Préfet sur les différentes irrégularités relevées. Nous savons que ce dernier est intervenu énergiquement auprès de M. le Maire afin d'éclaircir la situation et faire régulariser certains manquements.

La décision politique a été prise par un conseil sous informé. Nous ne voulons pas revenir sur ce point, mais souhaitons que les règles en vigueur soient respectées DE TOUS.

Différents documents du dossier cités auparavant sont à votre disposition sur notre blog :

<http://auxonne-ensembleautrement.blogspot.com/>

Le 15.09. 2010

M.F.COQUET, M.P.TARTERET, G.MONIN-BAROILLE

2 ans ½ d'exercice... QUEL BILAN ?

SERVICES AUX PERSONNES AGEES : suppression de la navette transport en commun destinée aux personnes âgées, parce que non rentable et mis en place de séjours vacances probablement jugé plus rentable.

RELATION COMMUNAUTE DE COMMUNES – VILLE D'AUXONNE : dégradation des rapports, affaiblissement de notre influence au sein de cette structure territoriale par la perte d'une vice présidence,

IMPLANTATION D'UNE GRANDE SURFACE « ENSEIGNE LECLERC » : absence de réflexion, de concertation et de communication. **Incohérence totale dans la démarche.**

Vote unanime du conseil municipal contre ce projet et accord parallèle en catimini donné au promoteur, refus manifeste du débat démocratique, désinformation en annonçant des créations d'emplois et en oubliant ceux que nous allons perdre, refus CDAC et de la CNAC (double échec) – aucun soutien politique.

Une autosatisfaction sur la consultation de la population, alors que 62 % l'ont ignorées, à noté que le nombre de OUI correspond sensiblement au nombre de voix obtenues par Monsieur le Maire lors des Municipales.

HALTE FLUVIALE : Abandon de la subvention de

ce projet de pays.

PORT : manque de réflexion et de transparence sur le plan financier !... La problématique globale de cet investissement n'a pas été suffisamment explicitée à la population ni au conseil municipal.

PROJET GYMNASSE : démarche incohérente => cet investissement doit s'inscrire en terme de besoins – de localisation – de financement... ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Le groupe de réflexion sollicité depuis plus d'un an par l'opposition « Auxonne Notre Ville » n'a toujours pas été constitué à ce jour, malgré l'accord verbal de Mr le Maire.

GRANDE FOIRE d'AUTOMNE : annulation de la foire aux vins 2009... du jamais vu !... pour une question de valeur locative.

AGENDAS : Diffusion réduite aux seuls Auxonnais, abandon du rôle de ville centre et ville d'appui au plan cantonal, cette action ne coûtait rien à la Ville d'Auxonne.

GENS DU VOYAGE : forte opposition à l'implantation de l'aire d'accueil chemin des Buttes proposé par l'ancienne Municipalité, mais aucune solution de rechange à ce jour. Conséquences des engagements électoraux, refus de faire appel au jugement du T.A., malgré les conseils de notre avocat. Perte des subventions annoncées.

SUR LE PLAN RELATIONNEL : Crise aigue entre l'union commerciale Auxonnaise et la Municipalité, dégradation des rapports entre Monsieur le Maire et son Conseiller Général, perte de crédibilité de Monsieur le Maire d'Auxonne au sein de la communauté de communes. Sourd à toutes propositions de l'opposition.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : discrétion totale sur les actions (ZAE Villers les Pots), carence manifeste dans le dossier de reconquête urbaine du site AVS, absence de lisibilité sur les projets, absence de concertation sur les projets.

FISCALITE : le transfert des compétences à la Communauté de Communes, (péri scolaire – cantine – Accueil Loisirs sans Hébergement – Relai Assistantes Maternelles), aurait dû se concrétiser par une modération de la pression fiscale.

Une augmentation des impôts qui ne trouve pas de justification...

Au crédit de l'action municipale nous signalons la poursuite des programmes commencés ou initiés par la précédente municipalité.

Les élus « AUXONNE NOTRE VILLE »

A. SANZ G. LABELLE R. MELOCCO

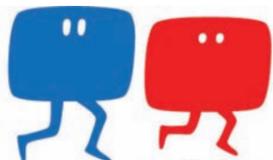


À LA DÉCOUVERTE DES RUES D'AUXONNE

- **Rue du Jeu de l'Arc et jardin de l'Arquebuse** (aujourd'hui le camping) : Les jeux et exercices militaires étaient jadis très prisés. Auxonne possédait sa Compagnie de l'Arc et sa Compagnie de l'Arquebuse. La Compagnie de l'Arc fut créée au début du XV^e siècle : elle avait pour patron : Saint Sébastien. Elle disparut en 1870. La Compagnie de l'Arquebuse un peu plus récente que la précédente était placée sous le patronage de Saint Louis. Elle s'installa dans les fossés du Château. Au XVIII^e siècle elle s'installa sur l'autre rive de la Saône, à l'emplacement qui garde encore son nom : le jardin de l'Arquebuse devenu le Camping.

- **Rue Capitaine Landolphe** : Jean François Landolphe est né à Auxonne le 5 février 1747 dans une maison de l'actuelle rue Thiers. Il était le dernier né d'une famille de 23 enfants. Il commença des études de chirurgien qu'il abandonne bien vite pour courir les mers. Il profita de ses retours à Nantes pour y suivre des cours d'hydrographie. Devenu « Capitaine au long cours » le 23 mars 1776, il est nommé ensuite lieutenant de frégate dans la Marine royale en 1791. S'improvisant alors « corsaire », il combattit les anglais qui le firent prisonnier. Libéré il repousse alors les propositions très avantageuses de Bonaparte et revint vivre dans sa ville natale. Il s'éteignit à Paris le 13 juillet 1825.

AUXONNE, EN ROUTE POUR LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE



tous au numérique!

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 16 novembre 2010 tous les foyers de la région Bourgogne devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! À cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants de la Bourgogne captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : « **Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 16 novembre 2010.** Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr ». Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne réseau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides et les points d'information près de notre commune.

Venez découvrir les démonstrations de branchements, de réglages et toute l'information sur le passage et les aides existantes au point d'information mobile à Auxonne le 29 octobre 2010 de 10 h 00 à 17 h 00 au giratoire de la Poste.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h 00 à 21 h 00

INFOS PRATIQUES : PAR FAMILLES DE FRANCE

Un nouveau service mis en place sur internet pour aider au déménagement :

Le service offert par le site www.mon.service-public.fr qui permet de déclarer en une seule fois le changement d'adresse postale à 12 organismes et entreprises publics, vient d'étendre sa compétence au changement d'adresse électronique et de coordonnées téléphoniques.

Les tickets restaurants pour les fruits et légumes sans épluchage ni cuisson :

Depuis un décret publié le 4 mars au Journal Officiel, l'utilisation des titres restaurant est étendue aux fruits et légumes « immédiatement consommables », ne nécessitant pas d'épluchage et/ou cuisson.

REPRISE DES RESTOS DU COEUR

L'antenne auxonnaise des Restos du Cœur a repris son activité depuis le 1^{er} septembre à raison d'une distribution tous les 15 jours les mercredis. Les inscriptions pour la nouvelle

campagne d'hiver auront lieu la première semaine de novembre. Adresse du centre d'Auxonne : passage Xavier Girault.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE « B »

Le concept de la Bourse au permis de conduire s'adresse plus particulièrement aux jeunes âgés de 17 à 25 ans résidant à Auxonne qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour passer le permis de conduire. Ce dispositif consiste

pour la municipalité à prendre en charge une partie du coût du permis de conduire en échange d'activités bénévoles d'intérêt collectif ou travaux municipaux effectués par les jeunes. Nous rappelons qu'il est encore possible de déposer des dossiers de

candidature jusqu'à la fin de l'année 2010. Les dossiers sont disponibles à l'annexe de la Mairie (service enfance / jeunesse : 03 80 27 00 51).

UN NOUVEAU COMMANDANT À LA GENDARMERIE



Depuis le 1^{er} août 2010, la brigade autonome de Gendarmerie d'Auxonne est dirigée par un nouveau Commandant. C'est le Major Thierry Magnin qui succède au Lieutenant Rosas. Le Major Thierry Magnin a 42 ans, il est originaire

de Franche-Comté, il est marié et a quatre enfants. Il débute son parcours professionnel en intégrant l'école de Gendarmerie de Montluçon en 1989. Sa première affectation le conduit à la Gendarmerie mobile de l'escadron de Troyes pendant trois ans. Il passe ensuite trois ans à Villeneuve sur Yonne dans l'Yonne, puis cinq ans à Semur en Auxois où il réussit l'examen d'Officier de Police Judiciaire afin de faire une carrière de gradé. Il occupe le poste de Maréchal des Logis Chef pendant deux ans à Fontaine les Dijon.

Il exerce ensuite la fonction d'Adjudant à Saint Jean de Losne pendant quatre ans, puis Adjudant Chef à la brigade de Genlis. En devenant Major à Auxonne, il prend du grade et travaille avec 14 hommes sous ses ordres.

La Municipalité souhaite pleine réussite à cet homme dans ses nouvelles fonctions. Il est à noter que la Gendarmerie d'Auxonne recrute (contacter la Gendarmerie au 03 80 27 03 60).

Ville d'Auxonne

Place d'Armes 21130 AUXONNE

Tél : 03 80 27 00 50

Directeur de la publication : Raoul LANGLOIS

Photos : Ville d'Auxonne sauf mentions légales

Retrouvez toutes les informations pratiques de votre ville sur www.auxonne.fr

